

L'ÉBRUITEUR

Volume XVII - numéro 5 - novembre-décembre 2011

Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale, organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Mention d'honneur pour l'AQIS	2
Prochain Congrès annuel de l'AQIS en mai 2012	4
Lancement de l'album-souvenir	4
La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2012	4

NOUVELLES EN BREF

AQIS, COPHAN, AQRIPH et PHAS unissent leur voix pour mieux se faire entendre	5
Appel de candidatures pour les Prix Janine-Sutto	6

LES COMITÉS

Travaux sur la compensation équitable	6
Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)	6
Participation à des consultations	7
Participation à des colloques/conférences/rencontres	7
Services de surveillance 12-21 ans	8

INITIATIVE D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

9

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Le Colloque thématique 2011	10
Le Colloque Recherche Défi 2012	12
Les formations de l'IQDI	13
Rencontres avec nos collaborateurs	14

CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

15

BABILLARD

17

LE CURATEUR PUBLIC VOUS INFORME

19

NOUVELLES DE L'AQIS

Chers membres et partenaires,



L'année 2011 s'achève déjà mais nous en conserverons longtemps d'excellents souvenirs des événements qui ont souligné les 60 ans de notre association. Comme toujours, vous avez été présents tout au long de cette année, afin de témoigner de l'importance de l'action de l'Association du Québec pour l'intégration sociale pour faire du Québec, une société de plus en plus inclusive pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Cette période des Fêtes est toute désignée pour vous exprimer notre reconnaissance et souhaiter que ce travail de collaboration se poursuive encore pour de nombreuses décennies.

Les membres du Conseil d'administration, la directrice générale, Diane Milliard ainsi que toute l'équipe de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle unissent leur voix pour vous souhaiter tous leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année toute neuve et pleine de promesses !

Joyeux Noël et Bonne Année !

Lucie Villeneuve, présidente de l'AQIS

**Une mention d'honneur décernée à
l'Association du Québec pour l'intégration sociale dans le cadre
de la remise du *Prix Droits et Libertés*
de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse**

Par Anik Larose

L'Association du Québec pour l'intégration sociale a reçu le 8 décembre dernier une mention d'honneur dans le cadre de la remise du *Prix Droits et Libertés* décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. L'AQIS a été récompensée pour son engagement constant et rigoureux dans la défense des droits de la



© Jean-Charles Hubert

personne ayant une déficience intellectuelle. Le jury était composé notamment de Gaétan Cousineau, président de la Commission et de François Buingo, journaliste et ancien président de Reporters sans frontières Canada. Notre candidature a été proposée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Pendant cette soirée haute en émotion, la présidente de l'AQIS, madame Lucie Villeneuve a prononcé une allocution qui a beaucoup touchée les gens présents à cet événement. Elle a souligné que «c'est une réelle chance d'avoir Vincent avec nous et de le voir mordre ainsi dans la vie est un privilège que malheureusement, il sera de moins en moins possible pour tous ces bébés ayant une trisomie à qui on refuse trop souvent le droit de naître, au nom du regard que l'on pose sur leur, soit disant, piètre qualité de vie.»

Rappelons que depuis 1988, le Prix Droits et Libertés est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le

10 décembre 1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes œuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Un grand moment pour la déficience intellectuelle et c'est sans contredit, une très belle façon de souligner le 60^e anniversaire de l'AQIS!

Voici l'allocution prononcée par madame Lucie Villeneuve lors de cette soirée.

Monsieur, Cousineau,
Madame Barbeau,
Madame Lemonde,
Mesdames, Messieurs,

En tant que présidente de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, je peux vous assurer qu'aujourd'hui est un grand jour pour la déficience intellectuelle. C'est un grand jour également pour ces pères et ces mères qui ont fondé en 1951 notre association et qui au fil de toutes ces années, se sont battus sans relâche pour que leurs enfants aient une vie stimulante et bien ancrée dans la société québécoise. C'est en leur nom que je reçois avec fierté cette mention d'honneur de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse puisque c'est par leur énergie et la force de leur conviction que l'AQIS est devenue ce qu'elle est, 60 ans plus tard.

Cet âge vénérable pour un organisme communautaire est sans contredit toute une réussite. Il en a fallu du travail, des luttes et de la détermination pour en arriver là. Beaucoup de chemin a été parcouru en six décennies dans le développement de l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Je suis moi-même la mère d'un fils de 18 ans ayant une trisomie et je peux affirmer sans hésiter que c'est grâce à la persévérance de ces parents qui ont investi corps et âme, que Vincent a pu, depuis sa naissance rester dans sa famille naturelle, être intégré à la garderie, dans les loisirs, les sports et à l'école de son quartier. Aujourd'hui, il sait lire, compter, il poursuit une formation visant son intégration au travail, il a des amis de son âge et il est un champion de ski alpin. Il est certain que toutes ces réussites qui sont les siennes et un peu celles de sa famille, prennent leur source dans le travail et la détermination de gens qui ont cru aux potentiels de ces personnes qui, il n'y a pas si longtemps, étaient exclues, marginalisées et mises à l'écart de la société. C'est une réelle chance d'avoir Vincent avec nous et de le voir mordre ainsi dans la vie est un privilège que malheureusement, il sera de moins en moins possible pour tous ces bébés ayant une trisomie à qui on refuse trop souvent le droit de naître, au nom du regard que l'on pose sur leur, soit disant, piètre qualité de vie.

Depuis sa fondation, l'AQIS a fait naître plusieurs projets afin de permettre l'intégration sociale des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle. Parmi plusieurs initiatives de l'AQIS, mentionnons la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui revient annuellement afin de sensibiliser la population québécoise à notre cause mais également, à mettre de l'avant les multiples contributions positives de ces personnes. Je tiens d'ailleurs à saluer ce soir la présence de notre porte-parole, le comédien Vincent-Guillaume Otis qui travaille étroitement avec nous et ce, avec tout le talent et la générosité qu'on lui connaît.

Que ce soit par la rédaction de mémoires, de prises de positions, par la formation, l'organisation de colloques et de congrès, l'AQIS est et demeurera le chien de garde des droits et intérêts de personnes ayant une déficience intellectuelle. Il y a eu des avancées, on ne peut le nier mais il reste encore beaucoup de chemin à faire avant de crier victoire. Dans ce domaine, il est très facile de reculer, de perdre ce qu'on croyait acquis. En ces temps où l'on parle de plus en plus de rentabilité, de productivité et de création de la richesse, la personne ayant un handicap est de plus en plus vulnérable. Nous en sommes très préoccupés et nos inquiétudes ne sont pas diminuées lorsque l'on voit certains gestes posés par nos décideurs actuels. On n'a qu'à penser au Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, aux réorganisations des services qui laissent des familles essouffées sans ressources, à l'exclusion de plus en plus fréquente d'élèves handicapés de leur école de quartier.

Les présents enjeux nécessitent une prise de parole forte et engagée afin que les personnes ayant une déficience intellectuelle continuent d'avoir une vie stimulante et qu'ils participent activement à la société québécoise.

Je tiens à féliciter le lauréat 2011 du Prix Droits et Libertés, Madame Manon Barbeau du Wapikoni mobile ainsi qu'au professeure Lucie Lemonde pour cette mention d'honneur. Vous faites Mesdames un travail remarquable et je suis très admirative de votre engagement et votre détermination. Je remercie la directrice, Madame Céline Giroux, le président, Monsieur Martin Trépanier ainsi que les membres du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec pour la présentation de notre candidature. Madame Giroux est là ce soir. Merci de votre présence et sachez que votre support est très apprécié. Et finalement, un merci tout particulier au jury du Prix Droits et Libertés qui a retenu notre candidature pour cette mention d'honneur. Ce geste de reconnaissance est précieux et nous tenterons par nos actions quotidiennes de nous en montrer dignes.

Je terminerai sur quelques mots de Jean Vanier : «Être civilisé, c'est reconnaître la valeur des plus faibles et des différents». Espérons que l'AQIS continue longtemps d'avoir des alliés pour cette marche vers la civilisation! Bonne fin de soirée!

Prochain Congrès annuel de l'AQIS en mai 2012

Le prochain congrès annuel de l'AQIS aura lieu **les 24, 25 et 26 mai 2012 à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe**. Le thème choisit par le comité scientifique est *En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain*. Ce congrès sera organisé avec la collaboration du Comité des usagers du CRDI Montérégie-Est. Nous travaillons présentement à l'élaboration du programme qui sera diversifié puisque nous avons reçu cette année plus de 60 propositions d'ateliers ce qui constitue presque un record! Il sera possible d'avoir le programme et de faire son inscription en ligne au cours du mois de février. Surveillez vos courriels, un avis vous sera envoyé en ce sens!

Lancement de l'album-souvenir 60 ans d'engagement au cœur de nos vies



Madame Diane Milliard

Le 4 novembre dernier lors du colloque thématique de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle qui se tenait à l'Hôtel Le Chantecler à Sainte-Adèle, avait lieu le lancement de l'album-souvenir **60 ans d'engagement au cœur de nos vies** qui présente en mots et en images le travail de parents dévoués réalisé au cours des six dernières décennies. Dans une atmosphère festive, la directrice de l'AQIS, madame Diane Milliard a présenté l'album qui, en plus des mots de dignitaires, de partenaires et de nos associations, se divise en trois sections de 20 ans chacune, couvrant ainsi les grandes étapes de son histoire. La rédaction a été assumée par madame Guylaine Boucher de Média Presse et la coordination par Anik Larose, conseillère aux communications à l'AQIS.

Un exemplaire du document a été donné aux associations qui étaient présentes pendant cette soirée. Par contre, celles qui ne pouvaient être là, l'ont reçu par la poste tout dernièrement. Si toutefois vous souhaitez vous en procurer des exemplaires supplémentaires, il est possible d'en faire la demande auprès de madame Johanne Frenette (jfrenette@aqis.iqdi.qc.ca) au coût de 10 \$ l'unité. Le document est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.myvirtualpaper.com/doc/aqis/60-ans-aqis/2011102803/#0>

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2012



© Julie Perreault

La SQDI 2012 est à nos portes! Veuillez noter qu'elle aura lieu du 11 au 17 mars. Il est encore le temps de faire vos commandes de matériel promotionnel. Les envois sont déjà commencés. Sur notre site internet, vous pouvez télécharger du matériel également tel que napperons et bandeau web. Depuis plusieurs mois, nous travaillons auprès de certains médias afin que notre porte-parole, le comédien Vincent-Guillaume Otis puisse avoir une belle visibilité et ainsi parler sur diverses tribunes de notre cause. C'est un travail de longue haleine mais déjà on voit les fruits de nos efforts. C'est très encourageant!

NOUVELLES EN BREF

AQIS, COPHAN, AQRIPIH et PHAS unissent leur voix pour mieux se faire entendre

Par Diane Milliard

Depuis juin 2010, les regroupements ont sans succès écrit à la ministre déléguée aux services sociaux, Dominique Vien, pour avoir une rencontre en lien avec la dégringolade dans les CRDI-TED sur les services socioprofessionnels dispensés aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nos lettres n'ont pas obtenu de réponse et par le fait même n'ont suscité aucun intérêt de la part de la ministre. Suite à ce laxisme évident, les 4 regroupements ont fini par obtenir une rencontre le 21 novembre avec le directeur du cabinet, monsieur Pascal D'Astous et madame Annie Lemieux, attachée politique.

Au cours de cet entretien, plusieurs points ont été abordés par les représentants du milieu associatif dont :

- **Nominations au conseil d'administration de l'OPHQ**

Les délégués ont souligné leur impatience du fait que depuis 2 ans, il n'y a pas de représentant du milieu associatif sur le CA et également que tous les mandats des administrateurs en poste sont également échus.

- **Intervention précoce intensive (IPI)**

La présidente de l'AQIS, madame Lucie Villeneuve a fait mention du Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux remis au Pavillon du Parc pour le programme d'intervention précoce intensive en contexte inclusif pour les enfants de 2 à 5 ans ayant une déficience intellectuelle. Ce programme vise à mettre en place des services qui favorisent l'intégration, le maintien et l'inclusion dans un milieu de garde pour mieux stimuler leur développement sur la base de 20 heures/semaine. Madame Villeneuve réclame que ce programme qui a fait ses preuves et qui a même été reconnu par le MSSS puisse être appliqué dans l'ensemble du Québec et contribuerait ainsi à régler une situation inéquitable en comparaison avec d'autres enfants desservis par les CRDI-TED.

- **Visites d'appréciation de la qualité**

La représentante de l'AQRIPIH, madame Isabelle Tremblay, questionne sur le bien-fondé de l'arrêt des visites d'appréciation en RI-RTF en déficience intellectuelle et physique et demande que ce mécanisme se poursuive en s'appuyant sur les recommandations dans le rapport annuel (09-10) du Protecteur du citoyen.

- **Plan d'accès**

Appuyé du dépôt d'un rapport bien documenté sur l'évaluation du plan d'accès, monsieur Olivier Martin du Mouvement PHAS a commenté les lacunes rencontrées par les personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique dans ce mécanisme visant l'accès aux services. À l'aide d'exemples concrets et de témoignages de personnes handicapées âgées de 3 à 69 ans provenant de 8 régions du Québec, 11 recommandations sont formulées dans le but d'en faciliter son actualisation.

- **Socioprofessionnel**

Rien ne va plus dans ce dossier depuis plusieurs mois, les personnes et les familles sont soit déjà victimes d'un délestage ou sur le point de l'être de ces services par les CRDI-TED et dans bien des cas sans aucune référence à des ressources pouvant prendre cette relève. Les organismes communautaires sont également touchés par ces transferts de responsabilités encore une fois souvent sans entente récurrente en ressources financières ou humaines.

ATTENTION : En tant que parents, il est de toute première importance de ne pas céder aux pressions des intervenants et de refuser la fermeture des dossiers de leurs enfants tant qu'il n'y a pas de véritable garantie que les services de 1^{ère} ligne prendront le relais.

Des suivis sont attendus de la part du MSSS sur tous ces points et une rencontre avec la ministre est envisagée pour le début de 2012.

Appel de candidatures pour les *Prix Janine-Sutto*



La période de mise en candidature pour les Prix Janine-Sutto est lancée! L'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) invite les individus et les organismes de la région de Montréal à soumettre leurs dossiers avant le 29 janvier 2012.

Les Prix Janine-Sutto visent à souligner le talent artistique des personnes ayant une déficience intellectuelle et à promouvoir une image positive de la différence.

Vous connaissez une personne vivant avec une déficience intellectuelle qui se distingue par son talent et sa démarche artistique ou un projet artistique innovateur dont les personnes vivant avec une déficience intellectuelle sont les principaux participants? Déposez une candidature! Les deux prix sont assortis de deux bourses, offertes par le réseau Accès Culture de la Ville de Montréal.

La remise des Prix Janine-Sutto se déroulera dans le cadre du vernissage de l'événement « D'un œil différent », à l'Écomusée du fier monde, le 7 mars 2012.

Lauréat de l'an dernier, Compagnons de Montréal, un organisme communautaire qui œuvre auprès des adultes ayant une déficience intellectuelle, s'est vu récompensé pour la créativité et l'innovation du projet d'art adapté « Mosaïk en céramiques ». L'artiste lauréate, Geneviève Morin-Dupont qui est comédienne, a été récompensée pour son talent et sa persévérance en 2011.

Les modalités et le formulaire d'inscription des Prix Janine-Sutto sont disponibles sur le site internet de l'AMDI : www.amdi.info sous l'onglet « activités de sensibilisation ».

Pour plus d'informations, contactez Julie Laloire au (514) 381-2300 poste 28 ou sensibilisation@amdi.info.

LES COMITÉS

Travaux sur la compensation équitable

Par Susie Navert

Les membres de l'AQIS ont reçu un courriel, le 23 novembre dernier, les invitant à donner leur avis formel sur les *Notions et principes associés à la compensation équitable* tels que définis lors des travaux du Comité compensation équitable de la Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec (COPHAN) auquel nous participons activement.

Ce dossier d'envergure est fort complexe. Avant de passer à une nouvelle étape, l'AQIS et la COPHAN veulent s'assurer qu'ils ont le soutien de leurs membres respectifs. Pour les aider dans leur réflexion, un *Guide de consultation sur les notions et principes associés à la compensation équitable* avait été joint à l'envoi. Nous attendons la position des organismes membres d'ici le **3 février 2012**. Si vous avez besoin des documents ou pour toute question, veuillez contacter Susie Navert à snavert@aqis-igdi.qc.ca ou par téléphone.

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

(SN) Parmi les sujets discutés lors de la rencontre du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) du 8 novembre dernier, voici ceux qui retiennent davantage notre attention.

L'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, en 6^e année du primaire :

La ministre de l'Éducation a annoncé, en septembre dernier, l'implantation de l'anglais intensif langue seconde au primaire, d'ici l'année scolaire 2015-2016. Qu'est-ce que ça veut dire?

Cela signifie qu'à cette date, dans toutes les écoles francophones publiques et privées du Québec, les élèves du primaire consacreront la moitié de leur 6^e année à l'apprentissage de l'anglais. Pourquoi? Pour s'assurer qu'ils développeront une maîtrise fonctionnelle de la langue seconde. Ce qui est visé, c'est qu'ils puissent s'exprimer spontanément dans cette langue et qu'ils puissent en développer une meilleure compréhension.

Il importe de préciser que l'enseignement intensif de l'anglais n'est pas une classe d'immersion où, par exemple, on enseignera les mathématiques dans la langue de Shakespeare. Il s'agit plutôt de cours prolongés d'anglais où la lecture et l'écriture seront en appui au développement de la communication orale. Par exemple, l'actualité pourra être discutée en anglais, ou un documentaire pourra être visionné et discuté dans cette langue.

Comment cela pourra-t-il être organisé dans le temps? Plusieurs modèles sont possibles pour établir l'horaire des cours d'anglais versus celui des autres matières. En voici quelques exemples : 5 demi-journées par semaine; 5 mois complets; 1 semaine d'anglais/1 semaine pour les autres matières; 1 jour/1 jour; 3 jours/2 jours et la semaine suivante 2 jours/3 jours.

L'implantation de l'enseignement de l'anglais intensif se fera de façon progressive sur 5 ans. Cela se fait déjà, depuis l'année en cours, pour 10% des groupes de 6^e année.

Évidemment, cela suscite quelques questionnements par rapport aux élèves en général mais certainement pour ceux présentant une déficience intellectuelle ou une autre limitation fonctionnelle qui entraîne des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. L'enseignement de l'anglais sera-t-il adapté? Les autres matières seront-elles affectées? Les élèves maintiendront-ils leur niveau? Quelles en seront les conséquences lors de l'arrivée au secondaire? Y a-t-il de la recherche documentée à ce sujet? Et surtout, aura-t-on tendance à faire migrer les élèves ayant des difficultés vers des classes spéciales?

Des groupes de travail pour soutenir le réseau scolaire dans la mise en œuvre du programme ainsi qu'un comité de suivi ont été mis sur pied par le ministère et une demande formelle a été formulée par l'AQIS afin qu'une personne représentant les milieux associatifs d'élèves ayant des limitations fonctionnelles puisse se joindre à ce dernier.

Modèle national de plan d'intervention

Par ailleurs, une présentation aux participants du GCAS de l'état de situation du déploiement du nouveau canevas de plan d'intervention démontre que l'accueil du réseau scolaire est positif. En effet, bien que le ministère n'impose pas le nouveau canevas interactif, cinq semaines après la mise en fonction du logiciel nécessaire à son utilisation, 55 commissions scolaires (sur 69) l'avaient déjà commandé. Le quart avaient déjà planifié la formation de leur équipe-école, alors qu'il ne restait au MELS qu'une seule direction régionale à rencontrer pour le présenter. En outre, plusieurs formations aux milieux scolaires ou à des partenaires ont déjà été données et d'autres sont planifiées, comme celle au Congrès de l'AQIS en mai prochain. Finalement, ce canevas devient un prétexte pour se réapproprier la démarche du plan d'intervention. Profitons-en!

Participation à des consultations

Examen du Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

(SN) Le gouvernement du Canada a organisé une consultation afin de s'assurer que les REEI répondent aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles importantes et de leurs familles. L'AQIS y a participé et a senti une réelle ouverture à améliorer le produit qui, soit dit en passant, nous apparaît déjà fort intéressant. La consultation se termine le 16 décembre 2011. Si vous avez des commentaires à faire, nous vous invitons à suivre le lien :

<http://www.fin.gc.ca/n11/11-103-fra.asp>

Participation à des colloques/conférences/rencontres

Rencontre multipartite : Contrats d'intégration au travail et socioprofessionnel

(SN) Une rencontre multipartite regroupant l'AQIS, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) s'est tenue, le 15 novembre sur le

thème du travail. Les thèmes abordés ont été les Contrats d'intégration au travail (CIT) et les services socioprofessionnels.

Contrat d'intégration au travail :

Bien que les régions se plaignent du manque de CIT disponibles, le discours officiel reste le même, à savoir que l'argent promis a été investi, mais que se sont la hausse du salaire minimum et les nombreux renouvellements qui sont responsables du manque de ressources financières pour répondre à la demande. On admet toutefois que l'objectif de 2 700 nouveaux contrats ne sera pas atteint. Quand aux applications extrêmement variables d'une région à l'autre, ce serait le fait d'interprétations et non de directives particulières.

Par ailleurs, on nous apprend que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) n'a pas l'intention de faire des changements au programme CIT d'ici 2013. L'OPHQ sera invitée à la réflexion sur la réforme des mesures. Nous tenterons de participer à la réflexion.

Services socioprofessionnels :

La deuxième partie de la rencontre a porté sur les services socioprofessionnels et le délestage que les CRDI continuent de faire sans s'assurer que les personnes touchées recevront des services équivalents. Il a aussi été question de l'absence de réponses de la ministre déléguée aux services sociaux aux nombreuses demandes de rencontres que les regroupements lui ont adressées pour discuter de la situation.

L'OPHQ va tenter de nous aider en apportant le sujet lors d'une rencontre prochaine avec le sous-ministre mais l'Office (des personnes handicapées du Québec) **a aussi besoin de notre soutien** pour pouvoir nous aider. Il faut comprendre que lorsqu'il défend un dossier, il doit apporter des faits objectifs. Il ne peut pas agir seulement sur la base de oui-dire. C'est pourquoi nous suggérons fortement aux parents de se faire accompagner de leur conseiller à l'intégration de l'OPHQ lorsqu'ils ne sont pas satisfaits des services ou qu'ils se plaignent auprès des instances locales ou au Protecteur du citoyen. C'est la meilleure façon de tenir l'Office au courant de ce qui se passe dans les régions et c'est un atout de plus pour faire évoluer votre dossier. D'ailleurs, il arrive que le seul fait qu'il soit présent mette une pression et encourage les divers intervenants à agir en respect des personnes et des familles. Si l'Office n'est pas impliqué, comment peut-il être au courant de situations particulières? Comment peut-il faire des représentations ciblées auprès des autorités responsables de chaque région? Et surtout, comment l'Office peut-il déterminer que le problème est systémique s'il n'a que quelques indications ici et là?

Voici un exemple concret. Lorsque l'AQIS fait pression sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) parce que les parents se plaignent que leurs enfants adultes perdent les services socioprofessionnels auxquels ils étaient habitués, le MSSS consulte l'Office des personnes handicapées pour voir quelle est la situation réelle. À son tour, l'Office demande à ses conseillers régionaux leur avis sur la situation. Or, si les parents n'ont pas impliqué la personne représentant l'Office, ils n'ont rien de concret pour répondre. Bien sûr, ils savent comme tout le monde que ça ne va pas rondement, mais n'ont rien de tangible pour en faire la démonstration. Vous pouvez être assurés que ce n'est pas avec de vagues suppositions qu'on peut faire bouger les ministres. Et c'est bien ainsi. Pour monter un dossier bien documenté, il est souvent utile de démontrer qu'il y a plusieurs cas impliqués.

Alors, nous encourageons fortement les parents à téléphoner à leur conseiller de l'OPHQ pour au moins l'informer de toute coupure de services subies, ou d'une plainte à faire ou déjà faite.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas acceptable qu'une personne qui recevait 4 jours de services du CRDI n'obtienne plus que 2 demi-journées. Ça aussi s'appelle des coupures de services.

Services de surveillance 12-21 ans

(SN) Si nous devons définir les services de surveillance 12-21 ans, nous dirions qu'ils sont un peu l'équivalent des services de garde scolaire au primaire, mais s'adressent à des adolescents dont la limitation fonctionnelle ne permet pas qu'ils soient seuls à la maison les heures de la journée où les parents sont au travail. Ce qui les distingue des services du primaire, c'est qu'ils ne sont pas offerts dans tous les milieux, bien au contraire. Leur développement est embryonnaire et précaire.

Une rencontre d'échange s'est tenue le 25 novembre sur ces services de surveillance 12-21 ans. Elle regroupait des personnes représentant les trois grands regroupements nationaux, AQIS - AQRIPH - COPHAN (représentée par la Fédération québécoise de l'autisme) et de l'OPHQ.

L'objectif de la rencontre était de mettre toutes les instances au même niveau. L'historique nous rappelle que c'est en 2004 que le Ministère de l'Éducation (MELS) a mis sur pied un comité de travail. Des projets pilotes financés par le

comité interministériel regroupant les ministères de l'Éducation (MELS), de la Famille (MFA) et de la Santé et Services sociaux (MSSS) ont été mis sur pied (2005 à 2007). L'évaluation qui en a été faite a démontré la nécessité des services de surveillance. De fil en aiguille, d'autres projets ont été créés, certains ont dû fermer. Le financement demeure toujours problématique. Enfin, le triennat qui assurait à plusieurs un financement du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) se termine en 2012. L'insécurité à cet égard est grandissante.

Madame Pauline Couture du Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal Inc. (GAPHRSM) était aussi présente à cette rencontre. Elle représentait, avec la directrice générale de l'AQRIPH et un parent, un comité de coordination qui a été mis sur pied pour donner suite à une journée de réflexion qui s'est tenue le 3 octobre et qui avait comme thème « L'organisation et le financement des services de surveillance avant et après l'école pour les élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ». Rassemblant 16 services de surveillance 12-21 ans, actuellement financés pour la plupart par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), cette journée, une initiative de groupes de la Montérégie, avait été précédée d'un sondage à travers la province en mars dernier. Les représentantes du comité de coordination de la coalition nous ont présenté et remis un document synthèse des résultats.

En résumé, voici quelques points de l'information qui ont circulé de part et d'autre lors de cette rencontre des regroupements avec de l'OPHQ :

- L'OPHQ est représenté au Comité interministériel sur la question;
- Il y a actuellement trois différents modèles de services de surveillance financés au Québec;
- Pour démarrer un service de surveillance, les intervenants idéaux sont : quelques parents, une direction d'école ouverte, le CSSS et une association locale. L'OPHQ a développé une certaine expertise. Elle est prête à soutenir les groupes qui veulent démarrer un projet, en partageant des outils par exemple;
- L'OPHQ continue de faire des représentations auprès des ministères;
- Le comité de suivi coordonné par l'AQRIPH mettra en branle une stratégie visant la consolidation et le développement d'un réseau de services de surveillance à géométrie variable selon le choix du milieu. Il fera des pressions pour que ces services soient financés de façon récurrente.

L'AQIS fera des représentations, mais **sollicitera aussi ses membres pour se joindre aux actions stratégiques qui seront développées par le comité de suivi**. Nous tiendrons les membres de l'AQIS au courant des développements.

Rappelons que le Québec s'est doté de politiques et stratégies sur lesquelles nous pouvons nous appuyer lors de revendications, notamment « À part entière », qui prévoit l'amélioration du soutien aux familles et la « Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, Enrichir le Québec de sa relève » dont une des actions se lit comme suit : Poursuivre le soutien apporté aux services de surveillance des élèves handicapés de 12 à 21 ans.

INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard, gestionnaire de projets et Sylvie Dubois, conseillère au développement

Le processus de production du handicap et la participation sociale : C'est l'affaire de tous AU QUOTIDIEN

C'est sous ce thème que s'est déroulée, à Rimouski, la journée pré-congrès du 26 mai 2011. Lors de cette journée, le modèle conceptuel du Processus de production du handicap (PPH) qui, rappelons-le constitue le modèle de référence pour les assises de la politique gouvernementale *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, a été expliqué aux congressistes. Au cours de cette journée, l'AQIS a démontré que depuis longtemps et de façon intuitive, ses travaux s'harmonisaient avec ce modèle explicatif qu'est le PPH.

Le parcours des dossiers menés par l'AQIS, a témoigné de son engagement à soutenir les personnes et leur famille dans la concrétisation de leurs projets de vie, de leur participation sociale. Par ailleurs, ce tracé faisait aussi ressortir à quel point, l'AQIS juge essentiel de contribuer et parfois de susciter la transformation de facteurs environnementaux porteurs d'obstacles en éléments facilitateurs à la participation sociale. À titre de rappel et pour n'en nommer que

quelques-uns, pensons à l'adaptation, avec la Fondation Pleins Pouvoirs d'une formation à l'affirmation de soi à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle; au programme d'activités Choisir et Agir; aux travaux visant l'adaptation des mesures d'accueil et de traitement au sein du système judiciaire; à Accès-Santé avec son passeport et ses carnets qui souhaite faciliter les relations avec les professionnels de la santé et des services sociaux.

La production de guides ainsi que le développement de formations, tels que : *Prendre la décision de décider pour l'autre : un pensez-y-bien !*, *Partenaires dans l'action*, *Le partenariat : bien plus qu'une théorie !* sont les indicateurs d'une volonté d'unir les forces de chaque partenaire afin de réduire les situations de handicap qui entravent la réalisation des habitudes de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.

C'est avec enthousiasme que l'AQIS annonçait à la fin de la journée pré-congrès, que de nouveaux travaux étaient menés dans cet esprit. Soulignons, entre autres, la négociation d'une entente avec le Réseau international du Processus de production du handicap (RIPPH) afin que l'AQIS puisse adapter la formation sur le PPH aux besoins des familles et de ses associations membres. À cet effet, des parents et des associations membres des régions de Montréal, Laval, Lanaudière et de la Montérégie ont accepté de participer à ce projet de formation et, c'est à la fin novembre que s'est amorcée la période de rodage et de validation. Le Processus de production du handicap, l'instrument MHAVIE qui permet de mesurer la réalisation des habitudes de vie ainsi que le Plan d'intervention individualisé selon le PPH sont les grands sujets abordés sur deux journées. L'AQIS souhaite ainsi soutenir ses membres dans leurs démarches d'appropriation de ces notions et outils porteurs d'une convergence dans les actions constructives qui visent à accroître la participation sociale des personnes.

Rappelons que tous ces projets ont été réalisés grâce au soutien financier du programme fédéral d'Initiative pour l'intégration communautaire (IIC).

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Par Danielle Chrétien

Le colloque thématique 2011



Les 4 et 5 novembre 2011, le colloque thématique annuel de l'IQDI, intitulé *Pareil, pas pareil ... on y va ensemble!*, se tenait à l'Hôtel Le Chantecler, à Sainte-Adèle. Organisé en collaboration avec le Centre du Florès, cet événement a réuni près de 200 personnes autour d'un sujet qui suscite l'intérêt des parents comme des intervenants, soit l'adolescence des jeunes ayant des incapacités intellectuelles.

La conférence d'ouverture

L'adolescence... une période du développement à géométrie variable ?



Monsieur Hubert Gascon

Le colloque s'est ouvert sur une conférence de Monsieur Hubert Gascon, Ph. D. professeur titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski — Campus de Lévis. Au cours de la dernière année, monsieur Gascon a co-dirigé avec madame Marie-Claire Haelewyck, la rédaction d'un ouvrage collectif, *Adolescence et retard mental*, qui réunit des chercheurs du Québec et d'autres pays francophones, lequel a d'ailleurs fait l'objet d'un lancement officiel lors du cocktail en fin de journée.

S'inspirant de son expérience de père de quatre adolescentes, la conférence de monsieur Gascon était tout à fait représentative des enjeux actuels vécus par les jeunes et par leurs parents à cette période de leur vie où la recherche de l'identité, la socialisation et la quête de l'autonomie sont présents au quotidien. Il y a été question des valeurs à partager, de la sécurité à préserver, du développement de l'autonomie à encourager et ce, pour tous les enfants qui atteignent l'adolescence.

Mais, est-ce différent pour les adolescents qui ont une déficience intellectuelle ? S'appuyant sur les résultats de recherche, monsieur Gascon confirme ce que nous soupçonnions : ils ont les mêmes besoins que les autres mais disposent de moins de moyens pour y répondre. À cette étape cruciale de la vie de nos jeunes, l'environnement social joue un rôle de premier plan et aura un impact significatif sur l'émergence de leur projet de vie : il est à la source même de leurs rêves d'avenir. Parce qu'ils sont plus isolés, les adolescents ayant une déficience intellectuelle doivent pouvoir compter sur le soutien de leurs proches, de leurs pairs et des réseaux de services. Le défi pour les parents comme pour les intervenants se situe dans le soutien à leur apporter dans le développement de leur autodétermination. Monsieur Gascon insiste sur l'importance de rester centré sur le projet de vie de l'adolescent et de mettre l'accent sur la possibilité de son développement personnel. Il faut toutefois se rappeler que les parents ont aussi besoin d'être secondés et doivent pouvoir compter sur le soutien d'un réseau social solide et avoir accès à des ressources et des services adaptés à cette transition.

En guise de conclusion, monsieur Gascon a invité sa collaboratrice, madame Sylvie Tétreault, à prononcer le mot de la fin. Elle a conclu de belle façon en partageant sa vision des moyens dont nous disposons pour maximiser notre accompagnement des adolescents. Elle a soulevé l'importance de les laisser expérimenter en les considérant d'abord comme des adolescents et non comme des enfants. Elle nous a invité à reconnaître leurs réussites, célébrer leurs succès et travailler avec cohésion et en concertation !

Les ateliers

Les 27 ateliers à l'horaire, sélectionnés par le comité scientifique pour répondre aux objectifs que nous nous étions fixés, traitaient des enjeux soulevés par la thématique de l'adolescence. Les sujets proposés offraient une grande diversité de choix : des projets novateurs favorisant la participation sociale, les transitions, les loisirs, l'éducation à la sexualité, l'emploi et le soutien aux parents. Nous remercions chaleureusement tous les conférenciers, ces agents multiplicateurs qui font du Colloque thématique un lieu de ressourcement pour des participants qui proviennent de plusieurs régions du Québec à qui nous laissons le mot de la fin ...

« Je venais chercher surtout de l'information sur la sexualité, je repars avec l'idée d'une démarche claire et concrète. »

« Je repars avec des idées d'intervention dans plusieurs domaines. »

« J'ai appris énormément de choses. Je repars avec de nouveaux outils : technique de résolutions de problème, Projet Ambassadeur, les 4 axes du loisir, les ateliers sexo-éducatifs. »

Les points forts du colloque :

La participation d'adolescents comme conférenciers

L'atelier *J'ai la victoire dans les gènes*

La conférence d'ouverture

Une grande diversité des sujets traités

Et enfin...

L'organisation et l'accueil chaleureux !

Le Colloque Recherche Défi 2012

Organisé parallèlement au congrès de l'AQIS, le Colloque Recherche Défi se tiendra à Saint-Hyacinthe, le 25 mai 2012. Les membres du comité scientifique se sont réunis le 9 décembre dernier, pour examiner les 21 propositions de communications reçues et l'IQDI communiquera sous peu avec les chercheurs pour leur transmettre les résultats de l'analyse de leur proposition. Je vous rappelle que madame Diane Morin, Ph. D. et titulaire de la *Chaire de recherche déficience intellectuelle et troubles du comportement* à l'UQAM prononcera la conférence à renommée, qui est l'occasion pour l'IQDI et pour la communauté scientifique d'honorer l'ensemble de la carrière d'un ou d'une chercheure du Québec.

La journée Pré-congrès – le 24 mai 2012

Un thème bien représentatif de l'AQIS : la famille !

La journée pré-congrès est traditionnellement une journée de formation provinciale, qui propose un thème spécifique et qui en fait le tour ... ou presque ! Cette année, le thème proposé s'inscrit tout à fait dans la mission de l'AQIS puisqu'il laisse toute la place à la famille, une belle introduction au congrès annuel.

Animée par Roger Larin et André Soulières, entre autres formateurs de *l'Approche positive*, cette journée a pour objectif de favoriser un mouvement de collaboration entre les divers dispensateurs de services pour et avec la famille de la personne qui présente une déficience intellectuelle. Plus spécifiquement, les contenus proposés visent à conscientiser sur l'état de situation des familles, à répartir les rôles des ressources dans le contexte législatif québécois et à promouvoir l'implication collaborative de tous les intervenants. Outre la présentation de contenus théoriques, l'animation laissera place au partage d'expertise de membres de familles et aux échanges en ateliers de travail.

Un événement à ne pas manquer ! Plus d'informations dans le programme du congrès qui sera disponible en février 2012, en format électronique.

Savoir c'est pouvoir

Par Danielle Chrétien



Les formations de l'IQDI ...

Vous planifiez vos activités de formation pour les prochains mois? Vous préparez un événement sur un thème spécifique et êtes à la recherche de conférenciers ? N'hésitez pas à communiquer avec moi afin qu'ensemble nous examinions comment l'équipe des formateurs de l'IQDI peut vous aider à rencontrer vos objectifs. Vous pouvez me rejoindre par téléphone (514) 725-7245 poste 27 ou par courrier électronique à l'adresse dchretien@aqis-igdi.qc.ca.

Le répertoire de formations 2011-2012 est disponible en format électronique sur la page d'accueil du site Internet de l'AQIS.

Formations réalisées au cours des derniers mois

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

24 novembre 2011 – CSSS des Sommets

Choisir et Agir

Formatrice : Danielle Chrétien

Le 24 novembre 2011, c'est avec grand plaisir que je me suis rendue rencontrer des intervenants des CSSS et des organismes communautaires pour une journée de formation portant sur le programme d'activités *Choisir et Agir*. C'est grâce à mesdames Jocelyne Leroux et Manon Lefebvre du CSSS des Sommets que 13 intervenants de la région des Laurentides ont eu l'occasion de se familiariser avec le programme de formation élaboré par l'AQIS pour soutenir le développement de l'autodétermination des personnes ayant une déficience intellectuelle. Impliqués quotidiennement auprès de ces personnes, les participants à la formation ont démontré une belle ouverture pour les contenus présentés et pour l'approche pédagogique proposée et un grand intérêt à réinvestir leurs nouvelles connaissances dans leurs activités professionnelles.

La journée s'est déroulée dans un climat convivial et propice aux échanges, tant pour la portion de la journée consacrée aux contenus théoriques que pour les mises en situation. Les commentaires recueillis auprès des participants à la fin de la journée témoignent de leur grande satisfaction :

« Merci. Je repars avec plein d'idées et le goût de mettre en place les activités. »

« Merci. Ce fut énergisant et ressourçant. En espérant revenir pour la suite. »

« L'implication et la passion de la formatrice sont contagieuses. »

« La conférencière maîtrisait bien le contenu, ayant été mère d'un enfant ayant une déficience intellectuelle, bonne animation ! »

Je remercie chaleureusement les organisatrices pour nous avoir offert cette belle occasion de rencontre qui fut pour moi également, énergisante et fort agréable !

Rencontres avec nos collaborateurs

Le 20^e anniversaire de la FMPAQ

Le 20 octobre 2011, la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec (FMPAQ) célébrait son 20^e anniversaire avec ses membres et ses collaborateurs, à la Maison du Citoyen de Boisbriand. Pour l'occasion, elle proposait une journée de colloque intitulée *Célébrons nos 20 ans ! Forts aujourd'hui, plus forts demain*, qui s'ouvrait sur une table ronde où des collaborateurs étaient invités à partager leur vision du « Par et Pour », la philosophie sur laquelle s'appuient toutes les actions des mouvements Personne d'Abord.

C'est à titre d'invitée à cette activité d'ouverture que j'ai eu l'honneur d'apporter ma petite part à cet anniversaire digne de mention, en compagnie du directeur du CRDI Normand-Laramée et président du CNRIS, monsieur Claude Belley. J'ai été heureuse de cette belle opportunité qui m'était offerte de saluer la contribution des personnes directement concernées par une cause qui me tient à cœur depuis plus de 25 ans.

Adhérant pleinement à la philosophie du « Par et Pour », tant dans mes activités professionnelles que dans ma vie personnelle, il me semble tout à fait naturel que les personnes ayant une déficience intellectuelle, comme tous les citoyens, prennent la parole et surtout qu'elles soient entendues dans la prise de décisions qui les concernent et ce dans toutes les sphères de leur vie. Mon message allait donc en ce sens, tout comme pour les autres membres de la table ronde. Le défi pour les parents comme pour les intervenants, comme l'ont souligné nombre de personnes présentes, réside dans l'assurance que leurs enfants et/ ou clients soient à l'abri des dangers et que rien de fâcheux ne se produise. Mais n'est-ce pas le cas pour tous ceux qui accompagnent une personne en situation de vulnérabilité ? Cette conférence d'ouverture s'est donc terminée sur l'importance de reconnaître les capacités de nos personnes à prendre le contrôle de leur vie et notre responsabilité de mettre à leur disposition les ressources dont elles ont besoin pour y parvenir en toute sécurité.

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)

Les suites de la journée sur le vieillissement

Le 28 novembre 2011, l'AMDI réunissait des représentants des organismes communautaires de Montréal afin de poursuivre la démarche amorcée le 4 octobre dernier et portant sur le vieillissement. Les échanges ont porté sur les recommandations issues de la première journée de discussions qui avait permis d'identifier les difficultés vécues par les personnes ayant une déficience intellectuelle en processus de vieillissement et leurs familles et proposer des pistes de solutions. Lors de la rencontre du 28 novembre, les participants ont donc pris connaissance de la synthèse effectuée par l'AMDI et ont examiné ensemble les actions à privilégier dans cet important dossier. Bonne nouvelle : il vous sera possible d'en apprendre plus sur le sujet au congrès de l'AQIS en mai 2012, lors de l'atelier animé par l'AMDI.

Des nouvelles du CNRIS

Depuis la dernière parution de *l'Ébruiteur*, le conseil d'administration du CNRIS s'est réuni à deux reprises soit le 21 octobre et le 8 décembre 2011. L'automne est la période d'attribution des bourses du CNRIS, la date butoir pour recevoir les candidatures ayant été fixée au 28 octobre 2011. Un comité d'analyse des candidatures a été formé et a transmis ses recommandations au conseil d'administration lors de la rencontre de décembre. Le prochain bulletin d'informations du CNRIS dévoilera les lauréats. Je vous invite à consulter régulièrement son site Internet pour les découvrir.

Accès aux étudiants étrangers : à partir de cette année, les étudiants étrangers seront admissibles à l'ensemble des programmes de bourses, à la condition de présenter un projet qui soit soutenu par un professeur d'une université et par un CRDITED en soutien à sa programmation de recherche.

Veuillez noter que depuis le 12 décembre 2011, les bureaux du CNRIS sont relocalisés dans les locaux de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières. Notre prochaine rencontre aura lieu lors des *Journées d'études*, les 17 et 18 janvier 2012.

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt – octobre à décembre 2011

Par Johanne Frenette

1- American Association on Intellectual and Development Disabilities (AAIDD) (2011). **Déficiência intellectuelle : définition, classification et système de soutien**. Trois-Rivières : Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS), 247 p., 11^e édition.

Traduction sous la direction de Diane Morin Ph. D

2- Arche Canada (2011). **J'ai des amis ! : un nouveau site web sur les relations d'amitié. Manuel**. Montréal : L'Arche Canada, 8 p. En français et en anglais.

Manuel expliquant le fonctionnement et les objectifs de ce nouveau site web destiné aux jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle qui veulent développer des relations d'amitiés.

Manuel disponible gratuitement à L'Arche Canada (jai-des-amis@larche.ca) ou pour téléchargement, www.larche.ca/fr/education/jai-des-amis

3- Association du Québec pour l'intégration sociale (2011). **60 ans (1951-2011) d'engagement au cœur de nos vies**. Montréal : AQIS, 87 p.

Rédaction : Guylaine Boucher

Album-souvenir relatant l'histoire de l'Association de ses débuts à aujourd'hui. Ce document est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.myvirtualpaper.com/doc/aqis/60-ans-aqis/2011102803/#0>

4- Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) (2011). **Trousse de sécurité pour les parents ayant un jeune vivant avec une déficience intellectuelle qui doit rester seul à la maison**. Québec : AMDI

C'est suite à une demande de l'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) qu'une équipe d'étudiantes au certificat en psychoéducation, ayant une expérience de travail en éducation spécialisée, offrait de travailler à l'élaboration d'une trousse de sécurité à l'intention des adolescents qui doivent demeurer seuls à la maison pendant quelques heures. L'AIQS était d'avis que cette initiative permettrait de soutenir les parents dans les apprentissages à prioriser et à enseigner à leur enfant présentant une déficience intellectuelle lors de la transition de l'école primaire au secondaire.

Bien que plusieurs parents travaillaient déjà en ce sens, un outil pratique qui propose un vaste choix de solutions concrètes, un procédurier pour leur utilisation et finalement un cédérom permettant d'adapter à la réalité de chacun les instruments proposés, s'est avéré très utile à un grand nombre de parents.

(Texte tiré du programme du Colloque thématique de l'IQDI)

L'outil a été présenté lors du Colloque thématique de l'IQDI qui a eu lieu les 4 et 5 novembre dernier.

5- Conseil du statut de la femme (2011). **Des nouvelles d'elles : les femmes handicapées du Québec**. Québec : CSF, 76 p.

Les femmes québécoises vivant avec une incapacité représentent près de 5 % de la population québécoise (419 720 filles et femmes), et leur poids démographique augmente naturellement avec le vieillissement de la population.

Stigmatisées par leur différence à un point tel que leur genre s'efface – leur prétention à la maternité étant même remise en question –, mais aussi discriminées en tant que femmes, elles sont doublement exclues. Elles trouvent difficilement leur place dans une société où la vitesse et la performance sont érigées en dogme. Elles comptent malheureusement parmi les groupes les plus touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les réalités des femmes avec incapacité commencent lentement à être démystifiées par la recherche sociale. C'est justement dans la quotidienneté – une femme à la fois – que se construit la trame de l'incapacité vécue. Elles ne sont ni des victimes, ni des êtres d'exception, mais des personnes à part entière. Dans ces pages, le Conseil du statut de la femme a circonscrit plusieurs domaines de la vie des femmes avec incapacité à partir de sept interrogations : qui sont-elles (démographie)?, où vivent-elles (région, logement)?, avec qui vivent-elles (relations sociales)?, que font-elles (école, travail, revenu, loisirs)?, comment font-elles (communication, aide, transport)?, comment vont-elles (santé, sécurité)?, que veulent-elles (revendications)?

(Texte tiré de l'introduction du document)

Le document est disponible en ligne sur le site du Conseil du statut de la femme, dans la section publications.

<http://www.csf.gouv.qc.ca>

6. Desrosiers, François; Simoneau, Lyne (2002). **Guide-moi : guide à l'intention des adolescents et de adultes dysphasiques**. Mascouche : Dysphasie Lanaudière.
Mis à jour en 2010.

« Guide-moi » est un outil afin de venir en aide aux ados/adultes. Il vise à favoriser une intégration sociale et ce, dans différentes sphères de leur vie. Il comporte 5 volets : loisirs, école, amour et sexualité, travail et logement. Le guide a été conçu afin que les personnes dysphasiques puissent le consulter à titre de références pour mettre en pratique « sur le terrain », les sujets traités. Il peut également être utilisé par des jeunes éprouvant d'autres difficultés (TDAH, TED, déficience intellectuelle légère etc.) Ce guide se veut également un outil pour les parents et les intervenants, afin d'aider à une meilleure intégration.

Pour commander : Sans frais : 1 877 753-9003 ou 450 474-8870

Coût 20\$

7- Développement humain, handicap et changement social. **Résilience pour voir autrement l'intervention en réadaptation**. Revue du Réseau international sur le Processus de production du handicap. Vol.19 (1), avril 2011.

Numéro spécial portant sur les Actes du Congrès international « Résilience : pour voir autrement l'intervention en réadaptation » qui s'est tenu à Montréal les 27 et 28 avril dernier.

8- Revue CNRIS, Magazine scientifique et professionnel. Vol.3 (1), novembre 2011.
Dossier : Transfert des connaissances.

Aussi disponible en ligne : www.cnriss.org/revue

BABILLARD

Guide de rédaction pour une information accessible

(SN) Élaboré à la suite d'une démarche conjointe entre l'Université du Québec en Outaouais, la Ville de Gatineau et le centre de réadaptation le Pavillon du Parc, un **Guide de rédaction pour une information accessible** a été lancé le 15 décembre dernier. Ce guide sera utile aux personnes qui conçoivent du matériel destiné aux personnes vivant des défis sur le plan de la lecture et de l'écriture. Il est disponible sur le site web www.pavillonduparc.qc.ca

Rapport du mouvement PHAS sur le Plan d'accès

(SN) Les membres de l'AQIS se souviennent qu'ils ont été sollicités à participer à la collecte d'information du mouvement PHAS (Personnes handicapées pour l'accès aux services) sur les problématiques vécues suite à l'implantation du Plan d'accès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Les données colligées ont servi à rédiger le *Rapport d'appréciation du plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience*. S'appuyant sur des témoignages, le rapport met en lumière des problématiques systémiques et généralisées et fait une série de recommandations que PHAS souhaiterait voir mises en œuvre. Au cours de la période couverte par ce bulletin, PHAS l'a présenté au Protecteur du citoyen, ainsi qu'au Cabinet de la ministre déléguée aux Services sociaux.

Le rapport sera disponible sur le site du mouvement PHAS au cours du mois de janvier. Les membres de l'AQIS seront autorisés à aller le présenter à leur député pour appuyer leurs revendications.

D'un œil différent 2012

Présenté depuis 2006, D'un œil différent est un événement culturel unique présenté lors de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Il favorise la visibilité et la promotion du talent artistique des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et provoque des réflexions et des échanges entre artistes vivant avec ou sans déficience intellectuelle. D'un œil différent réunit des artistes de toutes provenances et contribue à faire tomber les préjugés en valorisant le potentiel créateur des exposants plutôt que leurs différences.

Au programme, une exposition d'arts visuels, présentant environ 140 artistes, et diverses activités culturelles mixtes (artistes avec et sans déficience intellectuelle) tels spectacles, ateliers créatifs et forum-discussion. Les activités sont gratuites.

La 7^e édition de l'événement aura lieu du 7 au 18 mars 2012 inclusivement, à l'Écomusée du fier Monde au 2050, rue Amherst, à Montréal.

Pour plus d'informations : dunoeildifferent.com ou exeko.org/dod

www.jai-des-amis.ca

Un nouveau site sur les relations d'amitié

L'Arche Canada a créé un tout nouveau site internet permettant à de jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle de se faire de nouveaux amis ou bien de consolider les amitiés déjà existantes. Ce site est très bien fait. Il a vraiment été conçu et pensé pour des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il y a des vidéos, des activités et des histoires sous forme de témoignages. L'information qu'on y retrouve est dans un langage simplifié mais pas du tout infantilisant. On y parle notamment : qu'est-ce qu'une relation d'amitié, comment trouver des amis, quoi faire lors d'une première rencontre, comment planifier des rencontres entre amis, comment garder le contact, les fréquentations amoureuses et la sexualité et la sécurité. De plus, il y a des sections prévues pour les familles et les enseignants. Un guide est disponible également pour aider les utilisateurs dans leur navigation. Pour obtenir le manuel d'accompagnement, contacter le jai-des-amis@larche.ca. Bravo pour cette belle initiative!

Suivez nous ...



L'AQIS est sur Facebook. Voici le lien afin de devenir nos amis! Venez en grand nombre! <http://www.facebook.com/home.php#!/pages/Association-du-Qu%C3%A9bec-pour-l'int%C3%A9gration-sociale/151177351568742?v=wall>



**Veillez noter que pour la période des Fêtes,
le bureau sera fermé du 22 décembre au 3 janvier inclusivement.**

**Tous nos vœux de paix, de santé et d'amour
pour ce Noël ainsi que tout au long de l'année 2012 !**

Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.

Édition

Anik Larose

Collaborateurs

Aline Charest, Danielle Chrétien, Sylvie Dubois, Johanne Frenette, ,
Diane Milliard, Suzanne Pinard et Susie Navert

POUR NOUS JOINDRE

**Association du Québec pour l'intégration sociale
Institut québécois de la déficience intellectuelle**

3958, rue Dandurand Montréal (QC) H1X 1P7

Téléphone :

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

Télécopieur :

514 725-2796

www.aqis-iqdi.qc.ca

LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUES



Quelle mesure de protection légale est la mieux adaptée à une personne déclarée inapte?

Si la personne inapte n'a pas fait de mandat en prévision de l'inaptitude, ou s'il ne peut être homologué et que sa situation financière nécessite de désigner un représentant légal, le Code civil du Québec a prévu d'autres mesures pour lui en désigner un. Ces mesures diffèrent suivant la gravité de l'inaptitude et selon qu'elle est permanente ou temporaire. Ce sont le régime avec conseiller, la tutelle ou la curatelle.

Le régime de conseiller au majeur

Ce régime est une version allégée des mesures de protection juridiques. Il est adapté aux besoins d'une personne atteinte d'une légère déficience intellectuelle ou d'une incapacité temporaire, causée par une maladie ou par un accident. La personne est apte à prendre soin d'elle-même, mais elle est parfois démunie devant certaines décisions à prendre. Avec ce régime, elle conservera son autonomie et continuera à exercer ses droits civils, tels que gérer son salaire et voter.

En tant que conseiller au majeur, vous l'assisterez pour certains actes, qui concernent généralement l'administration de ses affaires. N'agissant pas à titre de représentant légal, vous n'aurez pas à produire un inventaire de ses biens ni à faire de rapports annuels.

La tutelle

La tutelle s'applique à une personne dont l'inaptitude est **partielle** ou **temporaire**. Sous un régime de tutelle, la personne inapte peut faire seule certains actes (ex. : décider de l'utilisation de son salaire) ou avec l'assistance de son tuteur. Celui-ci devra la représenter pour certaines autres décisions.

L'étendue de la responsabilité du tuteur est déterminée par le tribunal, sous recommandation d'une assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, ou par le Code civil du Québec. Si vous êtes désigné comme **tuteur**, vous serez responsable de veiller sur la personne ou d'administrer ses biens, dont vous exercerez la simple administration, ou les deux à la fois.

La curatelle

La curatelle s'applique à une personne dont l'inaptitude à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens est **totale** et **permanente**.

Le curateur d'une personne majeure est aussi nommé par le tribunal sur la recommandation d'une assemblée de parents, d'alliés ou d'amis. En étant désigné **curateur**, vous représentez, la personne inapte par tous les actes civils. Vous pourrez être nommé pour vous occuper d'elle, ou pour administrer ses biens, dont vous exercerez la pleine administration, ou les deux à la fois.

Le mandat en prévision de l'inaptitude et le régime de conseiller au majeur sont les deux seules mesures où la personne sous protection conserve l'exercice de ses droits.

(suite au verso)

Fin de la mesure de protection

Une mesure de protection prend fin :

- ◆ Au décès de la personne protégée (le représentant doit alors rendre compte de son administration aux héritiers).
- ◆ Lorsque des rapports de réévaluation médicale et psychosociale constatent la fin de l'inaptitude de la personne. Dans le cas du mandat, la personne protégée a le choix d'y mettre fin ou non, une fois qu'elle a retrouvé ses facultés.

Que fait le Curateur public?

Assistance et surveillance, telles sont les responsabilités du Curateur public à l'égard des régimes de protection privés une fois que le tribunal en a prononcé l'ouverture.

Il informe le tuteur ou le curateur, ainsi que le conseil de tutelle, sur la façon de remplir leurs obligations et, à leur demande, il les assiste de l'ouverture du régime de protection jusqu'à sa fin. Il a aussi le mandat de surveiller la gestion du tuteur ou du curateur dans l'intérêt de la personne inapte. En cas d'abus, il peut faire enquête et a le pouvoir d'intervenir, afin de protéger les intérêts de celle-ci.

Le Curateur public n'a pas le rôle de surveiller les mesures avec conseiller ou avec mandat de protection. Cependant, lorsqu'un abus lui est signalé, son pouvoir d'enquête lui permet d'intervenir pour redresser la situation.

Pour en savoir plus : www.curateur.gouv.qc.ca.

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Suivez-nous sur
[@CurateurPublic](https://twitter.com/CurateurPublic) 



ÉTAIT LÀ POUR VOUS

S'IL DEVIENT INAPTE

SEREZ-VOUS LÀ POUR LUI?

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Curateur public
Québec 